



Parc d'Activité Angers Marcé

Dossier de Réalisation Modificatif n°1 de la ZAC

Objet de la modification

Le présent modificatif n°1 au dossier de réalisation de la ZAC du Parc d'Activités Angers Marcé a pour objet de prendre en compte un léger dévoiement de la voie secondaire n°3 située au Nord des bâtiments de l'aéroport.

Ce dévoiement permet la création d'une surface cessible pour la construction d'un nouvel hangar, qui sera situé entre le hangar existant à l'Est et les bâtiments de l'aéroport situés à l'Ouest.

Les autres dispositions du dossier de réalisation demeurent inchangées.